

Viella

BULLETIN MUNICIPAL

N°26 - Année 2026



VIE MUNICIPALE

Une équipe engagée pour Viella

p. 4 - 5

Le budget 2025 à la loupe

Le budget 2026 à la loupe

p. 6 - 7

Instants choisis

p. 8 - 9

ESPACES PUBLICS

Sécurisation de l'école élémentaire

La Talanquère : le bar éphémère Viellonais

p. 10 - 11

Du nouveaux sur les travaux

p. 12 - 13

INITIATIVE

Face à la fureur du ciel : l'ALFA 32

p. 14 - 15

SERVICES

La téléconsultation pour les Viellonais

La maison des Parents

p. 16 - 17

DEMARCHES

Le recensement citoyen

Inscription sur les listes électorales

Retrait-gonflement des sols argileux

p. 18

La Bielanese, un symbole de Viella

p. 19

PORTRAITS

Lous Amics Dou Pacherenc

Nos jeunes préparent la fête !

p. 20

AGENDA

p. 21 - 22 - 23



Mairie de Viella



mairie@viella.fr



www.viella.fr



Nous avons souhaité constituer un conseil à l'image de notre village : ouvert, représentatif et ancré dans la réalité du territoire.



Chères Viellanaïses,
Chers Viellanaïses,

Les dernières élections municipales ont marqué une nouvelle étape dans la vie de notre commune. Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement l'ensemble des habitants qui se sont déplacés pour voter, ainsi que toutes celles et ceux qui nous témoignent, chaque jour, leur confiance, leurs remarques et leurs attentes. La démocratie locale ne vit pleinement que grâce à votre participation et à votre engagement.

Avec l'équipe municipale, nous avons souhaité constituer un conseil à l'image de notre village : ouvert, représentatif et ancré dans la réalité du territoire. Cette équipe rassemble des femmes et des hommes aux parcours, aux métiers, aux expériences et aux sensibilités variés. Cette diversité est une richesse. Elle nourrit les échanges, favorise l'écoute et permet d'aborder les projets sous différents angles, toujours dans un même objectif : servir l'intérêt général et agir pour Viella. Avec une moyenne d'âge d'environ 45 ans, notre équipe associe expérience, dynamisme et volonté d'agir concrètement.

Depuis plus d'un an, de nombreux dossiers ont été engagés. Certains concernent la sécurisation des espaces publics et l'amélioration du cadre de vie ; d'autres visent la préservation de notre patrimoine communal, l'entretien de nos équipements ou encore le développement de l'attractivité du village. Notre ligne de conduite est simple : entretenir et valoriser l'existant, anticiper les besoins de demain et investir avec sérieux, pragmatisme et responsabilité.

Nous souhaitons faire de Viella un village vivant, accueillant et agréable à vivre. Un village où les générations se rencontrent, où les habitants se retrouvent et partagent des moments de convivialité. Derrière chaque projet, il y a cette ambition : renforcer le lien entre les habitants et préserver l'esprit qui fait la force de notre commune.

L'été qui s'annonce sera placé sous le signe de la rencontre, du partage et de la convivialité. Les arènes deviendront, chaque jeudi et vendredi soir, un véritable lieu de vie où habitants, familles, amis et visiteurs pourront se retrouver autour du verre de l'amitié et découvrir une offre variée de restauration. Ces rendez-vous estivaux seront l'occasion de créer ou de renforcer les liens entre les générations, de favoriser les échanges et de faire vivre pleinement l'esprit de notre village à travers des moments simples, authentiques et précieux.

Prendre soin de nos habitants, c'est également faciliter l'accès aux services essentiels. C'est dans cet esprit que nous travaillons à la mise en place d'une solution de téléconsultation médicale. Sans remplacer la présence indispensable des professionnels de santé sur notre territoire proche, ce dispositif permettra progressivement d'accéder plus facilement à des consultations, à des renouvellements d'ordonnances ou à certains avis spécialisés. Son déploiement se fera par étapes et nous reviendrons prochainement vers vous pour vous en présenter les modalités.

Enfin, je tiens à rappeler que l'équipe municipale reste pleinement disponible et à l'écoute de chacun. Vos idées, vos remarques et vos propositions sont essentielles. Il n'existe pas de petite contribution lorsqu'il s'agit de faire avancer notre village. C'est ensemble, dans le dialogue et la confiance, que nous continuerons à construire l'avenir de Viella.

Avec toute ma reconnaissance et mon amitié,

Christophe LANGEADE
Maire de Viella

Une équipe engagée

À l'issue des élections municipales de mars 2026, vous nous avez renouvelé votre confiance pour conduire l'avenir de notre commune. Nous vous en remercions sincèrement.

Notre équipe municipale rassemble des élus aux parcours et générations différents, mais animés par une même volonté d'agir concrètement pour Viella, préserver l'identité de notre village et continuer à le faire vivre dans un esprit de proximité, d'écoute et de convivialité.

Afin de mieux nous connaître, nous avons souhaité nous présenter autrement, à travers quelques mots personnels sur notre attachement à Viella et les priorités que nous souhaitons porter durant ce mandat.



Comment fonctionne votre municipalité ?

Le conseil municipal de Viella est composé du maire, de trois adjoints et de onze conseillers municipaux.

Le maire et les adjoints

- Christophe LANGLADE, Maire,
- Vincent BERDOULET, 1er adjoint en charge de la voirie ;
- Cindy CALESTROUPAT, 2ème adjointe en charge des ressources humaines et de la communication ;
- Jean-Michel LAMARQUE, 3ème adjoint en charge de la culture, du social et des commémorations.

Les conseillers municipaux

Françoise BOURHIS-PONSOLLE, Agnès CLARAC-LAFARGUE, Estelle COURJAUD, Nicolas DARZAC, Eveline DUVAU, Christelle GUILLAUMON, Cédric LABORDE, Michel LAFON, Bastien LANNUSSE, Sophie LAPORTE et Guillaume LESCLOUPE.

Les services municipaux

Les élus s'appuient également sur les agents communaux qui assurent le fonctionnement quotidien des services municipaux :

- Emilie TOURTEAU, secrétaire de mairie ;
- Damien CORBACHO, agent technique en charge des espaces publics ;
- Josette PRUGUE, agent d'entretien des locaux communaux.

Les commissions municipales

Afin de préparer les projets et approfondir certains sujets, plusieurs commissions thématiques ont été mises en place :

- Finances et appels d'offres ;
- Ressources humaines ;
- Voirie, urbanisme, cadre de vie et développement durable ;
- Patrimoine communal et travaux ;
- Animation, culture et commémorations ;
- Communication ;
- Action sociale.

Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an. En amont, des réunions de bureau permettent de préparer l'ordre du jour. Lorsque certains dossiers nécessitent un travail plus approfondi, les commissions concernées se réunissent afin de travailler des projets avant leur présentation à l'assemblée délibérante.



Vos élus autrement !!

Tous les conseillers ont répondu à trois questions identiques pour vous :

- ... C'est quoi Viella pour vous ?
- Un lieu que vous aimez ?
- 🎯 Votre priorité pour ce mandat ?

SOPHIE

- ... Un village paisible
- La vue du ciel en ULM
- 🎯 Fédérer les Viellannais

MICHEL

- ... Une grande partie de ma vie
- Le foyer municipal
- 🎯 Dynamiser la commune

VINCENT

- ... Ma maison
- La Fontaina
- 🎯 Conserver les traditions

CHRISTOPHE

- ... Un village où il fait bon vivre
- Les allées St Pierre
- 🎯 Développer l'attractivité

CINDY

- ... Toute mon enfance
- Nos chemins de campagne
- 🎯 Soutenir les initiatives

EVELINE

- ... Un village de coeur
- La piscine municipale
- 🎯 Faire vivre Viella

ESTELLE

- ... L'avenir !
- Les arènes
- 🎯 Impliquer les habitants

CHRISTELLE

- ... La convivialité
- Ma maison
- 🎯 Favoriser le lien social

GUILLAUME

- ... Un lieu vivant à taille humaine
- Le chemin de Bégour
- 🎯 Pérenniser l'entraide

NICOLAS

- ... Ma terre d'accueil
- Chemin de crête vers Riscle
- 🎯 Un village vivant

JEAN-MICHEL

- ... Une dynamique
- Les calvaires
- 🎯 Encourager la participation

FRANÇOISE

- ... La ruralité apaisante
- Les vignes vue Pyrénées
- 🎯 Embellir le village

CÉDRIC

- ... Passé, présent et futur !
- Les bois
- 🎯 Pérenniser les services

AGNÈS

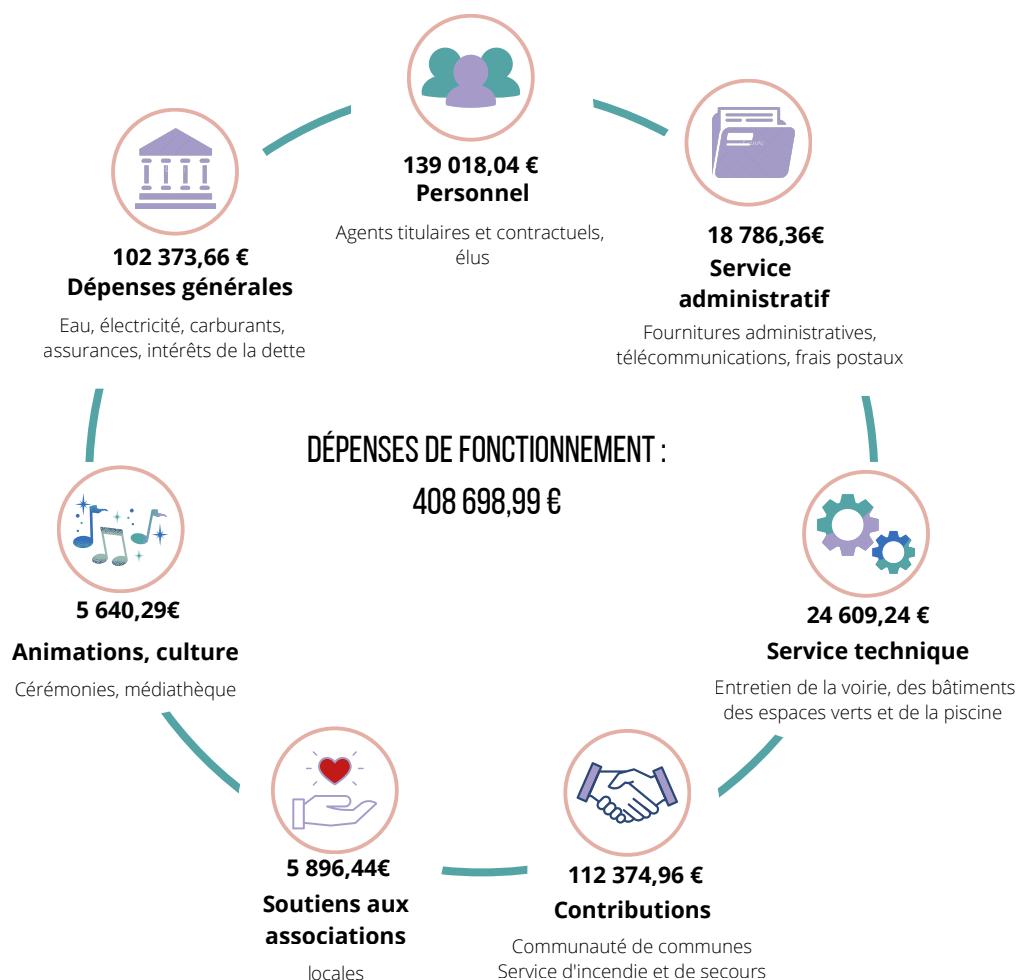
- ... Le bien vivre
- La piscine municipale
- 🎯 Les Viellannais

BASTIEN

- ... Mon village natal, ma terre
- Les coteaux vue Pyrénées
- 🎯 Préserver notre cadre

LE BUDGET 2025 À LA LOUPE

Le budget réalisé pour l'année 2025 ci-dessous a été approuvé par délibération le 23 avril 2026.



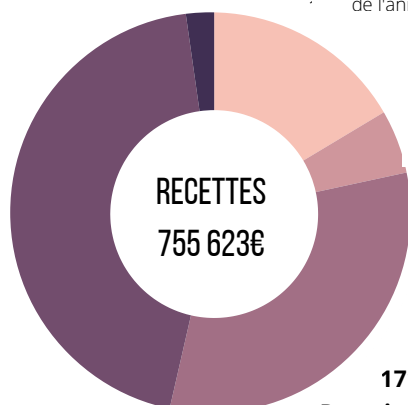
13 166,81 €
Produits des services, ventes
Concessions cimetière, entrées piscine

222 782,02 €
Excédent reporté
de l'année 2024

67 311,87 €
Autres produits
Revenus locatifs

171 688,02 €
Dotations, subventions
diverses de l'Etat

280 674,08 €
Impôts et taxes
part locale du foncier bâti et non bâti



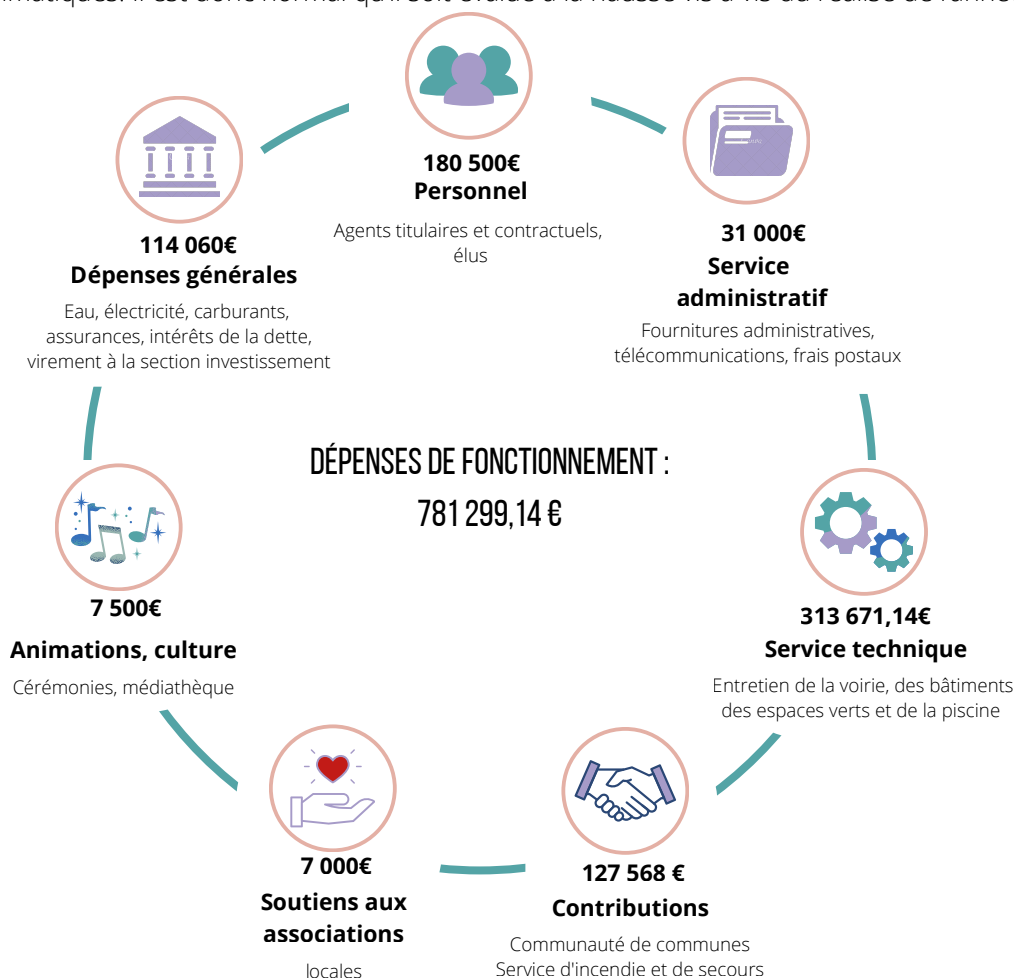
Les dépenses de personnel ont diminué en 2025 suite au départ en août de l'un des deux agent technique.

La municipalité a fait le choix de ne pas remplacer cet agent mais de privilégier le recours à des prestataires pour des missions ponctuelles ou des pics d'activités, notamment durant la saison estivale. A ce titre, une grande partie de l'entretien des espaces verts a été externalisé afin de réduire le coût humain et matériel.

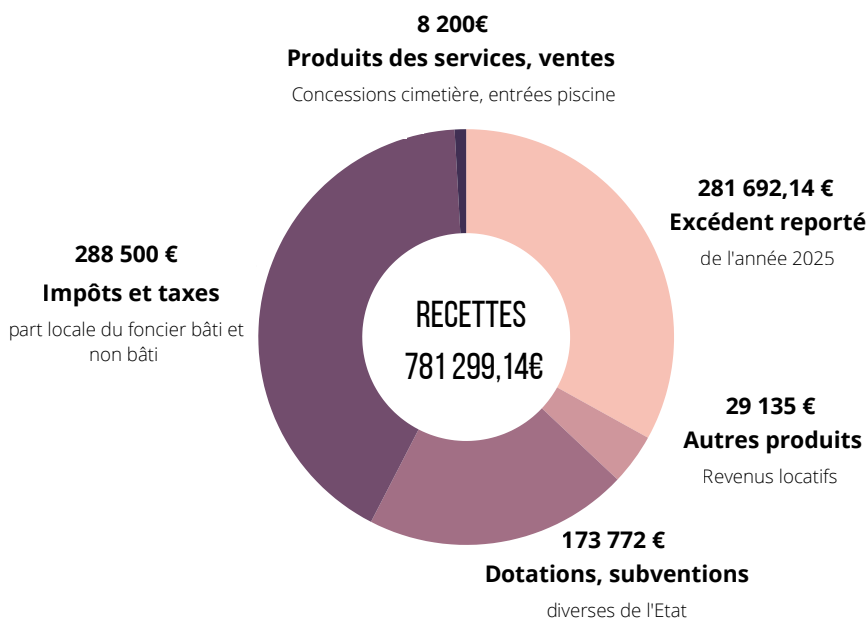
Enfin, les multiples journées citoyennes ont permis également de mener des projets en régie avec pour seuls coûts les matériaux nécessaires : réhabilitation de l'église, réfection de son parking, création d'un local pour les archives communales.

LE BUDGET 2026 À LA LOUPE

Le budget prévisionnel pour l'année 2026 ci-dessous a été approuvé par délibération le 23 avril 2026. Il est toujours évalué en tenant compte d'imprévus, que ce soit pour le service technique, les logements communaux ou pour faire face à des aléas climatiques. Il est donc normal qu'il soit évalué à la hausse vis à vis du réalisé de l'année précédente.



Comme en 2024 et 2025, la commune devrait percevoir en 2026 une dotation de péréquation de l'État, lié au classement parmi les communes les moins aisées financièrement.



IMPÔTS LOCAUX

Les taux des impôts 2026 voté par le conseil municipal est le suivant :

- 56,04 % pour le foncier bâti
- 95,28 % pour le foncier non bâti
- 15,02% pour la taxe d'habitation des résidences secondaires

Retour en images

Juin 2025

La médiathèque municipale a organisé une journée dédiée à l'art à travers une exposition où les viellanais pouvaient exposer leurs oeuvres le temps d'un week-end : Viellart' !



Juillet 2025

Cinéma en plein air pour la projection du film "Des jours meilleurs".



Juillet 2025

Soirée vin et tapas du Comité des fêtes à l'occasion des fêtes municipales.



Juillet 2026

Commémoration du 26 juillet en mémoire des combattants de Viella morts pour la France.



Juillet 2025

Soirée grillades du Comité du quartier St Pierre pour la fête du village.

Juillet 2025

Sous un soleil magnifique, le comité des fêtes a proposé une semaine de fêtes animée avec l'organisation du Tournoi Bolo, qui a réuni un grand nombre de participant autour du volley!

sur 2025

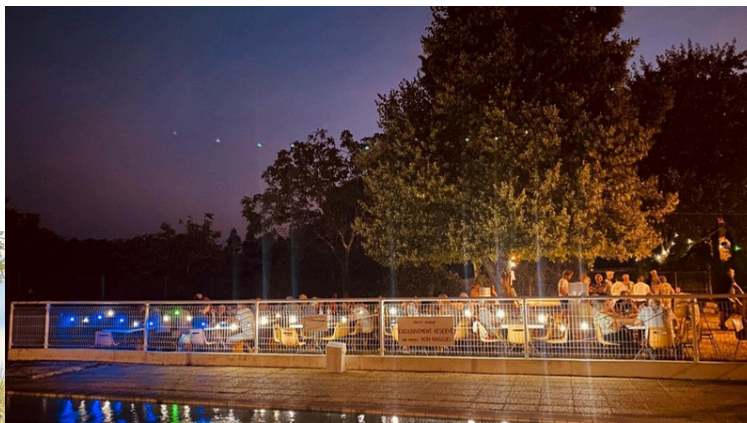
Août 2025

Réfection des chemins communaux



Février 2026

Mobilisation des Viellonais après la tempête Nills qui a fait beaucoup de dégâts sur la commune.



Août 2025

Soirée piscine grillades avec un magnifique ciel étoilé, organisé par le Comité des fêtes et l'association des parents d'élèves de Viella.



Septembre 2025

Spectacle dans le cadre du festival départemental Dire et lire à l'air, organisé par la médiathèque de Viella, autour de chant basque et gascon avec le groupe Elimberri.



Septembre 2025

Week-end portes ouvertes à l'aéroclub ULM Viella Val d'Adour.



Janvier 2026

La chorale des ESAT de Garlin, Diusse, Castelnau, Madiran, Monguilhem et Saint-Mont nous a fait le plaisir de venir chanter l'occasion des vœux des aînés.

La Talanquère : le bar éphémère Viellanais !

À Viella, le café du village a toujours été bien plus qu'un simple commerce : un véritable lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité, particulièrement apprécié durant la saison estivale.

Après la fermeture du bar-restaurant en début d'année 2025, et dans l'attente d'une reprise qui n'a finalement pu aboutir qu'à l'automne, la municipalité a souhaité maintenir ce lien social si précieux dans notre commune. C'est ainsi qu'est née « La Talanquère », le bar éphémère viellanais.

Du 11 juillet au 31 août 2025, chaque jeudi et vendredi de 18h à 22h, habitants, familles, voisins et visiteurs ont pu se retrouver aux arènes autour d'un verre dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans l'implication des nombreuses associations viellanaises qui se sont relayées tout au long de l'été pour assurer les permanences et faire vivre ces soirées.

La municipalité remercie également chaleureusement Claire DABADIE, recrutée pour la saison estivale, qui a assuré avec efficacité la logistique et l'organisation du bar éphémère aux côtés des bénévoles.



Le succès rencontré lors de cette première édition a confirmé l'attachement des habitants à ces moments de partage. Les différentes soirées, animées notamment par la présence de food-trucks, ont rassemblé un large public tout au long de l'été. Le traditionnel cinéma en plein air a lui aussi rencontré un très beau succès.

La Talanquère, édition 2026

Pour la seconde année consécutive, notre village aura malheureusement un bar-restaurant fermé. La municipalité a donc fait le choix de reconduire ce beau projet pour l'été 2026 dans les mêmes conditions.

La mairie, le comité des fêtes, le comité du quartier Saint-Pierre, l'association des parents d'élèves de l'école de Viella, les Boulistes du Saget et la société de chasse proposeront ainsi de nouvelles soirées conviviales du 02 juillet au 28 août 2026 aux côtés de foodtrucks locaux.



Rendez-vous aux arènes de Viella dès le jeudi 02 juillet 2026 à 18h pour l'ouverture de cette nouvelle édition de La Talanquère !



Le cinéma en plein air sera également reconduit le vendredi 10 juillet à 22h, à la clôture du bar éphémère.

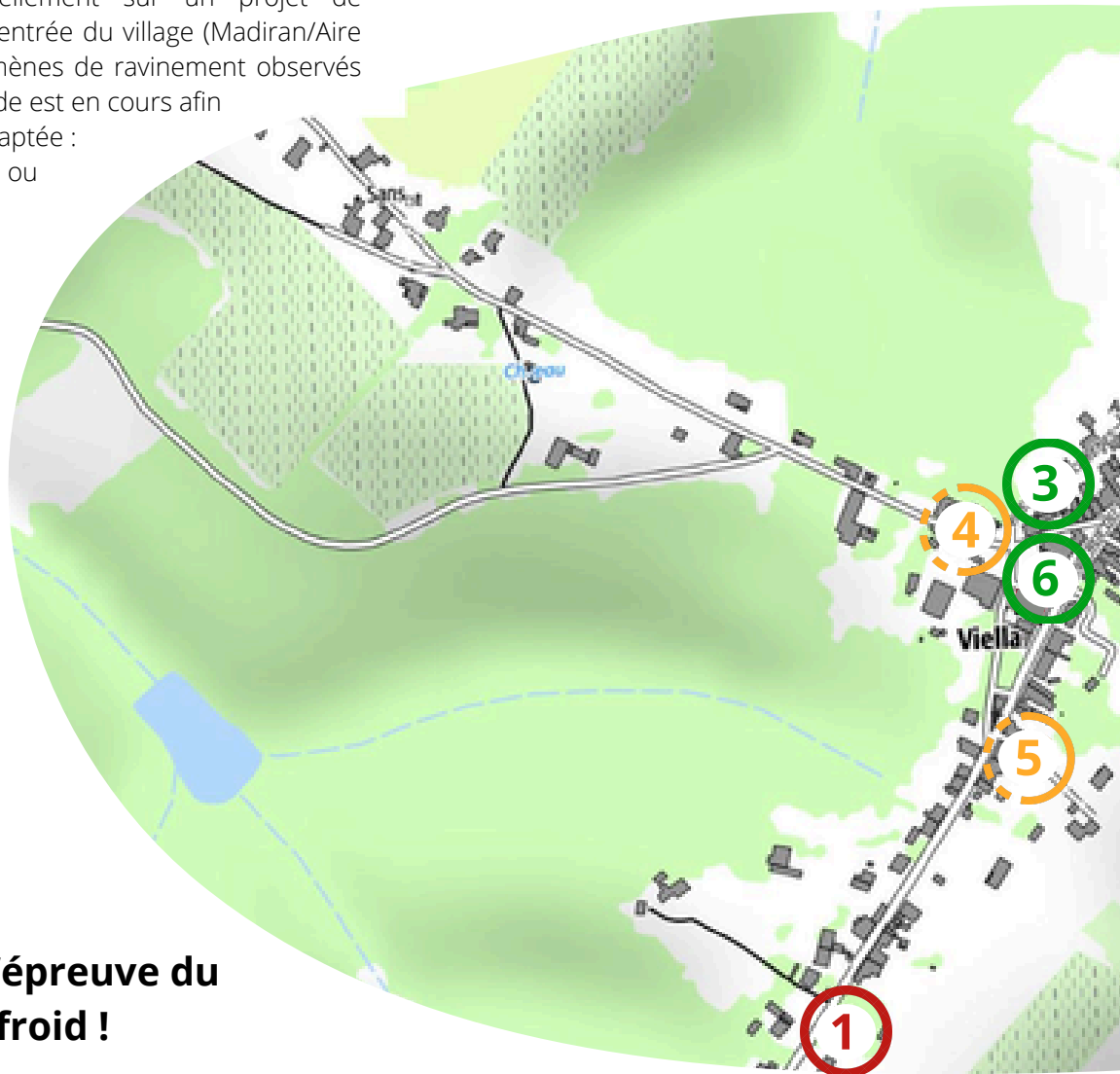


On vous attend nombreux !

Du nouveau sur

① Sécurisation du talus d'entrée de village

La commune travaille actuellement sur un projet de sécurisation du talus situé à l'entrée du village (Madiran/Aire sur l'Adour). Face aux phénomènes de ravinement observés ces dernières années, une étude est en cours afin de définir la solution la plus adaptée : renforcement du talus existant ou réaménagement du fossé avec busage et reprise des pentes.



⑥ La mairie à l'épreuve du chaud et du froid !

Afin d'améliorer le confort thermique du bâtiment communal et de réduire les consommations énergétiques, plusieurs travaux ont été réalisés à la mairie : remplacement des anciennes menuiseries du premier étage et de la salle de couture par des fenêtres PVC à double vitrage isolant, ainsi qu'installation d'un système de climatisation dans le secrétariat de mairie.

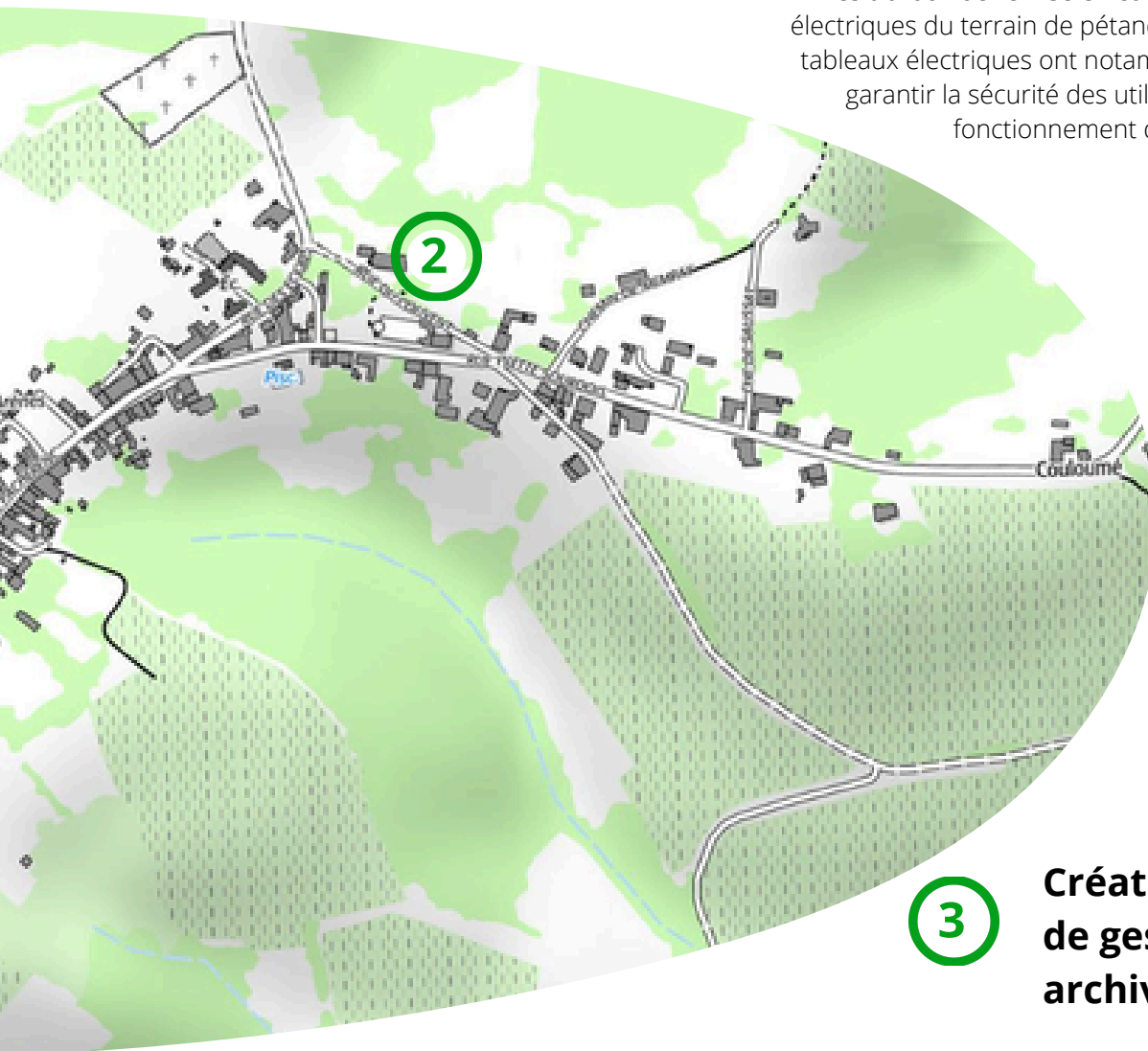
⑤ Changement des prises électriques extérieures

Les prises électriques utilisées lors des manifestations et festivités communales ont été remplacées. Une quinzaine d'équipements ont été installés sur les poteaux du village avec des dispositifs de protection intégrés, mieux adaptés aux conditions extérieures et offrant davantage de sécurité lors de leur utilisation.

les TRAVAUX

② Remise en état de l'électricité au terrain de pétanque

Des travaux de remise en conformité des installations électriques du terrain de pétanque ont été engagés. Les tableaux électriques ont notamment été révisés afin de garantir la sécurité des utilisateurs et d'améliorer le fonctionnement des équipements du site.



③ Création d'un espace de gestion des archives communales

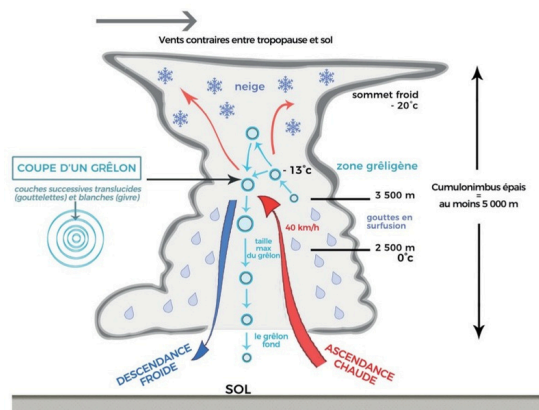
La commune s'est dotée d'un espace dédié à l'archivage des documents administratifs. Ce nouvel aménagement, situé entre le secrétariat de mairie et la médiathèque, offre des conditions de stockage plus adaptées et libère de la place dans le secrétariat de mairie, où les archives étaient jusqu'alors conservées dans un espace devenu trop restreint.

④ Création d'un local à louer

Un local communal est actuellement en cours d'aménagement afin de pouvoir accueillir, à partir de 2027, un professionnel ou une activité de service. Cet espace, conçu sous la forme d'un bureau équipé, permettra de renforcer l'offre de services de proximité sur la commune. Ce bureau est situé entre le secrétariat de mairie et la médiathèque.

Face à la fureur du ciel : histoire, missions et secrets du bouclier anti-grêle ALFA 32

FORMATION DE LA GRÊLE



Le département du Gers est régulièrement exposé à des épisodes d'orages de grêle parfois dévastateurs. Pour limiter leurs conséquences sur les cultures, les habitations et les équipements publics, l'association départementale ALFA 32 déploie un réseau de prévention basé sur l'ensemencement des nuages.

L'ANELFA, pionnière de la lutte contre la grêle

Créée à Toulouse en 1951, l'ANELFA (Association Nationale d'Étude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques) a pour objectif de mieux comprendre les mécanismes de formation de la grêle et de développer des moyens de prévention fondés sur la science. Elle utilise la technique de l'ensemencement des nuages à l'iodure d'argent. Cette méthode vise à favoriser la formation de nombreux petits cristaux de glace afin de limiter le développement de gros grêlons. Employée depuis plusieurs décennies dans de nombreux départements, elle constitue aujourd'hui le principal moyen de prévention active contre la grêle.

ALFA 32 : une réponse adaptée au territoire gersois

Le Gers est particulièrement exposé aux épisodes de grêle en raison de sa situation géographique, située sur la trajectoire de flux instables remontant du golfe de Gascogne ou des Pyrénées. Plusieurs événements marquants ont jalonné l'histoire du département, dont celui de l'été 1973 à Viella, où des grêlons de plus de 7 centimètres de diamètre ont causé d'importants dégâts aux habitations, aux bâtiments publics et aux exploitations agricoles.

Illustrations : taille des grêlons en 1973, ancienne boulangerie face à la piscine, ancien bureau de tabac, rue Yvette Sourdois, ancien fronton aux arènes

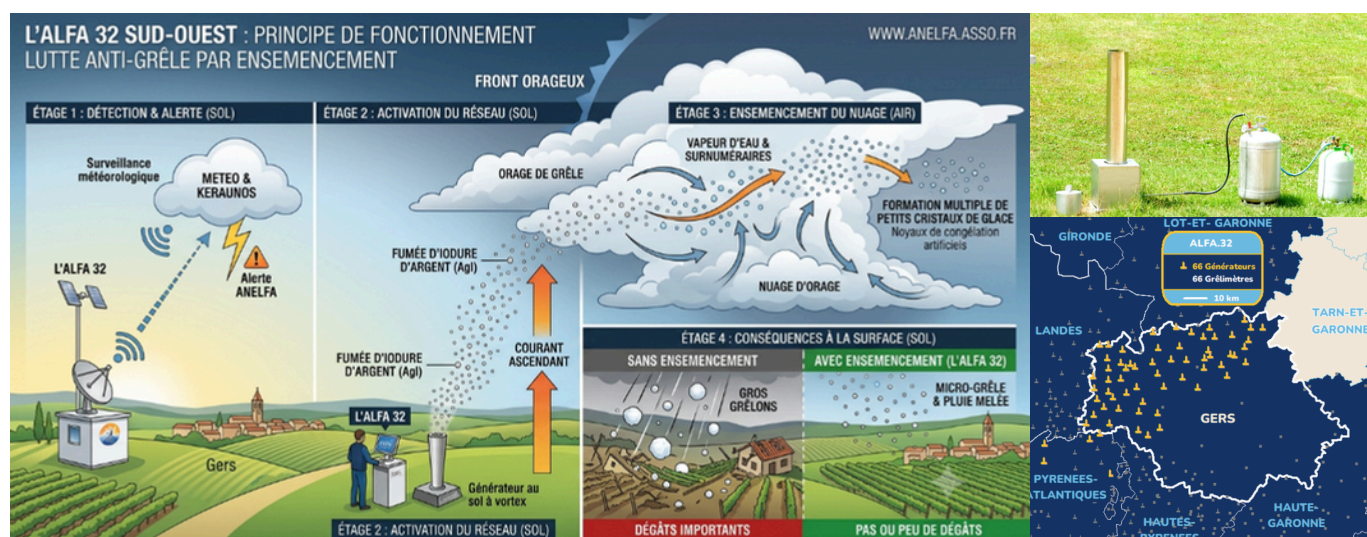


Face à la récurrence de ces phénomènes et à leurs conséquences économiques, l'ALFA 32 (Association de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques du Gers) s'est progressivement structurée avec le soutien du monde agricole, viticole et des collectivités locales. Son réseau couvre aujourd'hui l'ensemble du département.

Comment fonctionne le dispositif ?

La mission principale de l'ALFA 32 consiste à réduire l'intensité potentielle des épisodes de grêle afin d'en limiter les conséquences économiques et matérielles. Le dispositif technique repose sur un réseau de générateurs à vortex installés au sol. Leur fonctionnement s'articule autour des principes suivants :

- Le principe chimique : les générateurs diffusent, par combustion, une solution contenant de l'iodure d'argent (Agi) mélangé à de l'acétone. La structure cristalline de l'iodure d'argent présente des caractéristiques proches de celles de la glace naturelle.
- Le transport dans le nuage : les courants ascendants associés aux cellules orageuses entraînent les particules émises vers la base du nuage, où elles pénètrent dans les zones contenant de l'eau surfondue.
- L'action sur la microphysique du nuage : l'augmentation du nombre de noyaux de congélation favorise la formation d'un plus grand nombre de cristaux de glace. L'eau disponible se répartit alors entre davantage de particules, ce qui limite la croissance de gros grêlons. Les précipitations peuvent ainsi atteindre le sol sous forme de pluie, de grésil ou de grêle de plus faible diamètre.



Illustrations : schéma d'ensemencement des nuages, générateur anti grêle, situation géographique des générateurs

Un modèle coopératif et partenarial

La lutte anti-grêle repose sur une logique collective. L'efficacité du dispositif dépend de la densité du réseau de générateurs et de la continuité du traitement des masses d'air à l'échelle d'un territoire cohérent.

Ce modèle s'appuie sur plusieurs catégories de partenaires :

- Partenaires scientifiques et techniques : l'ALFA 32 applique les protocoles définis par l'ANELFA nationale et s'appuie sur différents outils de prévision et de suivi météorologique. Elle collabore notamment avec les structures spécialisées dans l'observation des phénomènes orageux pour améliorer la qualité des alertes et le suivi des événements.
- Partenaires du monde agricole : la Chambre d'Agriculture du Gers, les organisations professionnelles agricoles ainsi que les syndicats viticoles participent activement au fonctionnement du réseau. La protection des récoltes constitue en effet un enjeu économique majeur pour le territoire.
- Partenaires institutionnels : le Conseil départemental du Gers, les Communautés de communes et de nombreuses municipalités contribuent au financement du dispositif. Cet engagement témoigne de la reconnaissance de l'intérêt général de cette action, qui vise à protéger à la fois les activités économiques, les infrastructures publiques et le patrimoine des habitants face aux aléas climatiques.

Un nouveau service de téléconsultation pour les Viellanais : LIVI

LIVI est un service de téléconsultation médicale accessible 24h/24 et 7j/7, permettant aux habitants de Viella de consulter un médecin généraliste ou spécialiste à distance, rapidement et en toute sécurité.

Une offre médicale complète et encadrée

LIVI regroupe 1 000 médecins francophones, tous inscrits à l'Ordre des Médecins (médecins généralistes et 8 spécialités). Les consultations sont conventionnées secteur 1, au tarif de 25 € pour un médecin généraliste. La société est agréée par le Ministère de la Santé, garantissant un cadre réglementé et sécurisé.

Un accès simple et rapide

La prise de rendez-vous s'effectue en ligne, via l'application LIVI. Un médecin peut être disponible en quelques dizaines de minutes, avec également la possibilité de planifier un rendez-vous à l'avance.

Un coût maîtrisé pour les administrés

Les patients n'avancent que la part mutuelle (30 %). LIVI prend en charge la part CPAM (70 %) et transmet directement les documents à la mutuelle pour le remboursement des 30 % restants.

Habituellement, en cas de rendez-vous le jour même (urgence), des frais de service s'appliquent :

- 8 € pour un rendez-vous le jour même avant 20h00 ;
- 19 € pour un rendez-vous à partir de 20h00 jusqu'à 8h (nuit) ou le week-end et jours fériés.

Un partenariat porté par la mairie

Grâce au partenariat conclu avec la municipalité, ces frais de service ne seront pas appliqués en 2026 pour les Viellanais qui téléchargeront l'application LIVI. Le dispositif pourra ensuite être pérennisé en 2027.

Une procédure complète et détaillée vous parviendra prochainement dans vos boîtes aux lettres pour vous permettre d'activer ce service !

Ce dispositif complète l'offre de soins déjà proposée par la Communauté de communes Armagnac Adour via le Centre intercommunal de santé, en apportant une solution supplémentaire au service des Viellanais, notamment en cas d'indisponibilité rapide d'un professionnel de santé.

Des médecins 24h/24 et 7j/7 avec ou sans RDV

- Médecins généralistes
- Pédiatres
- Gynécologues
- Endocrinologues
- Gastro-entérologues
- Psychiatres
- Dermatologues
- Psychologues

Téléchargez l'application
Livi ou rendez vous sur livi.fr





**Un médecin 24h/24 et 7j/7
grâce à Livi.**

Société de téléconsultation agréée
par le Ministère de la Santé



La maison des Parents : un lieu d'écoute, de partage et de soutien pour les familles

Être parent est une aventure qui s'apprend et se construit au quotidien. Pour accompagner les familles du territoire, la Communauté de communes Armagnac Adour a créé la maison des Parents, un espace entièrement dédié à la parentalité.

Ouverte à tous les parents, futurs parents et familles, la maison des Parents est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'échanges. Chacun peut y trouver des conseils, partager ses expériences ou simplement rencontrer d'autres parents dans un cadre bienveillant et convivial.

La structure s'appuie sur les services déjà proposés par la Communauté de communes, notamment le Relais Petite Enfance (RPE), le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et le Référent Handicap Territorial. Elle a pour objectif de faciliter l'accès à ces dispositifs et d'accompagner les familles dans leurs différentes démarches et questionnements.

Tout au long de l'année, de nombreuses animations sont proposées : ateliers de portage bébé, jeux de société, temps d'échanges entre parents, spectacles, activités sportives adaptées, massages, sorties et ateliers en extérieur. Certaines interventions sont animées par des professionnels spécialisés tels que des psychologues, artistes ou associations partenaires.

Rencontre avec Marine

Coordonnatrice de la maison des Parents, Marine Larrivière accompagne les familles du territoire depuis plusieurs années. « Diplômée depuis 2017 et moi-même maman, j'ai à cœur de proposer des moments de qualité aux familles. J'aime le contact humain, les échanges et les moments de convivialité. Mon souhait est que chacun puisse trouver à la Maison des Parents un lieu d'écoute, de partage et de soutien. »

Retrouvez le programme des animations et toutes les informations utiles sur le site de la Communauté de communes Armagnac Adour ainsi que sur les réseaux sociaux de la maison des Parents.

Suivez leurs actualités :

@Maison des Parents CCAA sur Facebook et @maison_des_parents_CCAA sur Instagram

Informations pratiques

- 📍 À Riscle : 1 lotissement du Bourdalat
- 📍 À Aignan : Rue du Duc de Bouillon (au sein du multi-accueil)
- ☎ 07 84 65 19 70
- ✉ maisondesparents@armagnacadour.fr



Recensement citoyen : un réflexe important dès 16 ans !

Dès leurs 16 ans, tous les jeunes Français doivent effectuer leur recensement citoyen dans les 3 mois suivant leur anniversaire. Une démarche simple, rapide... mais indispensable pour la suite de leur parcours administratif, notamment pour être inscrit sur les listes électorales.

Comment ça marche ?

Le recensement se réalise désormais en ligne via la plateforme « *Démarches numériques* ». Il suffit de se munir du livret de famille, d'une carte d'identité en cours de validité ou de tout autre justificatif de nationalité française.

L'application mobile Défense+ permet de suivre facilement toutes les étapes du parcours citoyen, du recensement jusqu'aux 25 ans.

Une fois le recensement réalisé, une attestation de recensement est remise. Ce document est indispensable avant 18 ans pour s'inscrire à certains examens et concours (BEP, baccalauréat...).

Chaque jeune reçoit ensuite automatiquement une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), deuxième étape obligatoire du parcours citoyen. À l'issue de cette journée, un certificat individuel est délivré.

Un oubli ? Il est encore temps !

Les jeunes de moins de 25 ans qui n'auraient pas effectué leur recensement sont invités à régulariser leur situation au plus vite et à se rapprocher de la mairie si besoin.

Un guichet d'information départemental, porté par l'ADIL 32, est mis en place à compter du 1er mai 2026 afin d'accompagner les ménages dans leurs premières démarches (tél. : 05 81 32 35 05).

Inscription sur les listes électorales : pensez-y !

Vous vous êtes récemment installés à Viella ?

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir participer aux prochaines échéances électorales, notamment l'élection présidentielle de 2027.

L'inscription peut être réalisée simplement :

- en ligne sur le site [Service-Public.fr](https://service-public.fr) ;
- ou directement en mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

Pour effectuer votre demande, il vous faudra notamment fournir une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent.

La municipalité souhaite la bienvenue à l'ensemble des nouveaux habitants et reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives!

Dispositif financier expérimental contre le retrait-gonflement des sols argileux (RGA)

Le phénomène de retrait-gonflement des sols argileux (RGA) fragilise chaque année de nombreuses habitations dans notre département. Il est aujourd'hui la principale cause d'indemnisation des catastrophes naturelles en France.

Afin de mieux protéger les ménages et d'anticiper les effets du changement climatique, l'État lance un dispositif d'accompagnement financier pour la réalisation de diagnostics et de travaux de prévention pour protéger durablement les habitations du Gers face à ce risque. Ce financement n'a toutefois pas vocation à prendre en charge des travaux de réparation des dégâts structurels (fissures, fondations, murs, planchers ...), mais bien de les prévenir.

Au fil du temps

La Bielanese, un symbole de Viella

1. Biela ! Lou beroi noume la bèro johilo
Basudo d'autés cops a mét pé dé Bégour
Mountado dé sempuch per esta més tranquilo
Souterrè dou castèt Drèt au Pic dou Méjour !

Ref. Brabés amics dou quartiè dé Senpiero,
de l'Estrem Débat, dé dé la l'arriu,
dou Caminau e dé la Serro,
cantén cantén cum cigalhos l'estiu
lou bèt païs, lou païs dé Biéla
lou bèt païs, lou païs dé Biéla
dou pachérén e dou bin cla.

2. Toun cluchè punt' agut, bastit de peiro blanco
Parech dou Catalan per dessus Maumessoun
E mémo dou Bearn, quand lou sourelh n'ou manco,
Lusech de-cap au cèu més haut que Jerissoun ;

3. Jamés moun bèt païs nou sent l'esbouriduro
Ne ta-poc l'ahumat : que sié Pedeouen,
Que sic Galaubet nisat déns la berduro
Que sic Tourniquet, pertout éi pélo-bèn !

4. Se per cas l'estrangè bengut en prouménado
Après un boun repas arrosat de clarèt
Ba respira l'er frés dou soun de la Barado
Se-n tournò s'béroutit, reparat e gayret.

5. Que t'aimi, moun païs, ô ma terro mairano,
D'oun é basut moun païs, d'oun mé mariderèi !
Qu'aimi lou men oustau, las bios e la lano,
Quand boulho lou Boun Diu, aqui que-m mourirei

6. Salut, brabés gouiats ! A Biéla la represo
Sautera lou baloun, jouguéram francomén.
Tringueram touts après à la modo bermeso
Puch à bosto santat beuram lou pachérén



Scannez ce QR code avec l'appareil photo de votre smartphone pour écouter la Bielanese !

1. Viella ! Le joli nom, la jolie ville,
née autrefois sur la pente du Bégour
montée depuis pour être plus tranquille,
sur le côteau du château, face au Pic du midi !

Ref. Braves amis du quartier de Saint-Pierre,
de l'Estrem Débat et au delà le ruisseau,
Du Caminau et de la Serre,
chantons, chantons comme les cigales en été,
le beau pays, le pays de Viella,
le beau pays, le pays de Viella,
du Pacherenc et du vin clair !

Saviez-vous que Viella possède sa propre chanson ?

Écrite par l'abbé Bouzigues, alors curé de la commune, et mise en musique par Louis Dupuy en 1927, La Bielanese est un véritable hommage à notre village et à ses habitants.

À travers ses paroles en gascon, elle évoque les quartiers de Viella, son clocher, ses paysages, ses vignobles, ses traditions festives et l'attachement profond de ses habitants à leur terre. Plus qu'une simple chanson, elle constitue un précieux témoignage de la vie viellanaise d'autrefois et de l'identité de notre commune.

Près d'un siècle après sa création, La Bielanese continue de transmettre l'amour de Viella, son esprit de convivialité et la fierté d'appartenir à notre beau village.

Nous vous invitons à redécouvrir ci-contre les paroles de cette chanson qui fait partie de notre patrimoine local.



Lous Amics Dou Pacherenc

Ils ont tenu leur assemblée générale le 30 avril 2025 en présence de Mr le Maire, avec une très bonne représentation des 50 adhérents. Avec une grande satisfaction, la démission de deux administrateurs a pu être compensée par deux candidatures spontanées qui ont été élues. Rappelons que le club fonctionne en portes ouvertes tous les jeudis après-midi pour des rencontres de belote et jeux, selon le nombre de participants et le désir de chacun. Un petit goûter est proposé, l'occasion de fêter les anniversaires du moment !

Le club adhère à « *Générations Mouvement* », premier réseau associatif de seniors en France, qui permet de profiter des animations proposées par cette structure au niveau de l'interclubs du Val d'Adour, des fédérations départementales et nationale. Des activités de dictée, belote, pétanque, marche, voyages et séjours sont proposées.

Cette année, il s'agit du 50ème anniversaire de « *Générations Mouvement* » issu des « *Ainés Ruraux* ». Depuis le 1er mars, une campagne nationale de collecte de déchets plastiques est lancée : 50 ans, 50 tonnes. De nombreuses marches seront organisées partout en France par les clubs de « *Générations Mouvement* ». Mobilisons-nous avec les clubs de l'interclubs du Val d'Adour pour apporter notre contribution !

Selon la volonté de l'assemblée générale de nouvelles activités du club doivent être réfléchies. A chacun de se mobiliser pour proposer des idées d'actions à développer : venez les rencontrer !

Plus d'informations auprès de Monsieur Julien CASTAING, Vice-Président - 06 76 84 42 37.

Nos jeunes préparent la fête... et ont besoin de vous !

La fête locale approche à grands pas et, comme chaque année, le comité des fêtes prépare avec énergie et enthousiasme une belle semaine d'animations du 14 au 19 juillet, du tournoi de volley, à l'intervillage en passant par des repas animés.

Mais une semaine de fête, ça ne s'improvise pas...

et surtout, ça fatigue ! Derrière les repas, les animations, les installations et les soirées, il y a beaucoup d'heures de préparation, de montage et de rangement.



Pour que cette fête reste un moment de convivialité partagé par tous, nos jeunes ont besoin de renfort et de coups de main ! Que vous ayez une heure, une demi-journée ou davantage, toute aide sera précieuse.

On vous donne rendez-vous pour le rangement de cette folle semaine :

- le dimanche 19 juillet à partir de 9h30 devant le foyer ;
- le lundi 20 juillet à partir de 9h30 devant le foyer.

Habitants, amis, voisins, anciens festayres ou nouveaux arrivants : venez donner un coup de main et partager un moment convivial !

Parce qu'une belle fête de village, ça se construit ensemble... et qu'à Viella, l'esprit de fête est aussi une affaire de solidarité.



L'été commence...

DOMAINE LAOUGUE

Visite guidée et dégustation des vins du domaine toute l'année.

Retrouvez toute l'année sur réservation une excursion "Vitinéraire" dans le vignoble, à la rencontre des particularités qui font son terroir.

DOMAINE DE BASSAIL

Dégustation des vins du domaine toute l'année.

CHÂTEAU DE VIELLA

Tous les dimanches du 12 juillet au 13 septembre, "Le vin au fil des sens" sur réservation : visite guidée et dégustation des vins du domaine avec un repas gastronomique.

Retrouvez également toute l'année sur réservation diverses activités : dégustation vin et chocolat, dégustation de tartines, atelier d'assemblage, balade dans les Jardins d'Aure, location de vélo à assistance électrique, parcours d'orientation.

CHÂTEAU DU POUEY

Retrouvez toute l'année sur réservation diverses activités : escapade épicurienne à vélo à assistance électrique, patrimoine gourmand, fusion chocolatée, vins et fromages, symphonie des sens.

Sur réservation

CAVE DE CROUSEILLES

Visite guidée et dégustation des vins de la cave toute l'année.

Retrouvez également sur réservation diverses activités : visite guidée et dégustation, parcours artistique, escape game.

CAVE DE PLAIMONT

Visite guidée et dégustation des vins de la cave toute l'année.

Jazz in Marciac : bar à vins, tapas et animations musicales, boutique éphémère des grands vins

Retrouvez également sur réservation diverses activités : randonnée œnologique, accords mets et vins, visite de domaines, ateliers cocktails, vins et fromages.

PISCINE MUNICIPALE

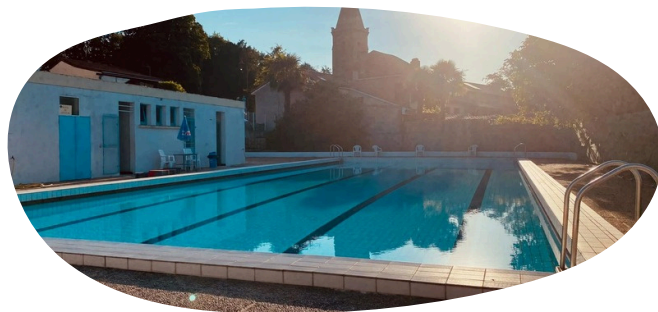
Périodes et horaires d'ouverture :

du lundi 29 juin au samedi 04 juillet
du lundi au vendredi de 15h à 19h et le samedi de
10h à 12h et de 15h à 19h
Entrée gratuite

du lundi 06 juillet au samedi 15 août inclus
de 10h à 12h et de 15h à 19h
Moins de 6 ans : gratuit - de 6 à 15 ans : 2€ - Plus de
15 ans : 3€

Cours de natation :

En dehors des horaires d'ouverture
Renseignement et inscriptions auprès de Nathalie
Souvie, maître nageuse : 06.83.20.56.00



- **Stade municipal**, terrain de tennis et parcours santé et VTT en accès libre toute l'année ;
- Trois **chemins de randonnée** sur la commune, disponibles sur le panneau d'affichage du parc près de la mairie ;
- **Terrain de pétanque** en accès libre toute l'année. Les entraînements de l'amicale bouliste du Saget ont lieu les lundis, mercredis, vendredis et dimanches à 14h, ainsi que les mercredis et vendredis à 20h.
- **Aéro-club ULM** proposant des baptêmes de l'air ;
- **Commerces** à disposition : épicerie, dépôt de pain, couturière, salons de coiffure.

L'agenda



JUILLET

Jeudi 02

BAR ÉPHÉMÈRE

Ouverture de l'édition 2026 de la Talanquère par les conseillers municipaux!

Retrouvez ensuite les bénévoles des associations tous les jeudis et vendredis de 18h à 22h aux arènes de Viella jusqu'au 28 août 2026.

Au programme : buvette, food-trucks, rire et bonne humeur !

Vendredi 10

CINÉMA EN PLEIN AIR

En partenariat avec la médiathèque de Viella, le comité des fêtes organise une séance de cinéma en plein air aux arènes, début de séance à 22h.

Le film projeté sera "Athos, au cœur de la patrouille de France", sorti en salles en février 2026.

Rendez-vous au foyer, si la météo est défavorable.

4 €/personne - Buvette à disposition

Mardi 14, Mercredi 15, Jeudi 16, Vendredi 17

FÊTE LOCALE : TOURNOI BOLO

Le comité des fêtes vous invite à participer à un tournoi de volley, tous les soirs à partir de 18h aux arènes de Viella. Finale le vendredi 17 juillet.

Buvette et restauration

Vendredi 17

FÊTE LOCALE : GRILLADES DU QUARTIER ST PIERRE

Le comité du quartier St Pierre vous invite à partager des grillades aux allées St Pierre, près du terrain de pétanque à partir de 19h30.

Menu : 3 grillades, chips, fromage, dessert, vin et café compris.

Buvette - Animation musicale.

Samedi 18

FÊTE LOCALE : MARCHÉ

Rendez-vous à 9h devant la mairie pour débiter un grand parcours d'environ 9km ou un plus accessible de 5 km et découvrir les coteaux viellonais !

Pot de l'amitié à l'issue de la marche

FÊTE LOCALE : INTER VILLAGE

Le comité des fêtes de Viella affrontera Castelnau-Rivière-basse autour de jeux dans les arènes de Viella à partir de 17h.

Entrée à 7€/personne - Buvette à disposition.

FÊTE LOCALE : SOIRÉE TAPAS Y VINOS

Le comité des fêtes vous invite à partager une soirée autour de tapas variés (porc mariné, saucisses, calamars, croquettes, frites) à partir de 20h devant les commerces du centre.

Entrée libre - Buvette - Animation musicale, DJ.

Dimanche 19

FÊTE LOCALE : MESSE

Cérémonie à l'occasion de la fête locale dans l'église de Viella à 11h.

FÊTE LOCALE : APÉRITIF DE LA MAIRIE

A partir de 12h, la mairie vous offre un apéritif afin d'échanger le temps d'un moment convivial au parc près de la mairie.

FÊTE LOCALE : REPAS DU COMITE

Retrouvez le comité des fêtes à partir de 13h au foyer municipal pour une paella à tomber par terre !

Repas 15 €/personne - Sur réservation au 07.88.69.45.14

FÊTE LOCALE : CONCOURS DE PÉTANQUE

Concours à la mêlée sur invitation à 16h00 au terrain de pétanque des allées St Pierre.

de l'été



Jeudi 23

SOIRÉE VINISCÈNE - CHÂTEAU DE VIELLA

Dégustation commentée des vins du Château, ponctuée par les interventions artistiques le duo Willo, et accompagnée par un cocktail gastronomique dînatoire.
Sur réservation

Dimanche 26

COMMÉMORATION

Cérémonie au monument du Pédéouen à 11h en mémoire des combats de la résistance du 26 juillet 1944 au cours desquels 14 résistants ont perdu la vie. A l'issue de la cérémonie, un rafraîchissement sera offert par la municipalité au parc, près de la mairie.

Jeudi 30

SOIRÉE VINISCÈNE - CHÂTEAU DE VIELLA

Dégustation commentée des vins du Château, ponctuée par les interventions artistiques de trio Esta et accompagnée par un cocktail gastronomique dînatoire.
Sur réservation

AOUT

Mercredi 05

SOIRÉE GRILLADES - PISCINE

Le comité des fêtes et l'association des parents d'élèves vous proposent une soirée grillades à la piscine municipale, qui restera ouverte pour l'occasion toute la soirée.
Sur réservation à l'accueil de la piscine - Buvette

Jeudi 06

SOIRÉE VINISCÈNE - CHÂTEAU DE VIELLA

Dégustation commentée des vins du Château, ponctuée par les interventions artistiques du groupe Kombo Loco, et accompagnée par un cocktail gastronomique dînatoire.
Sur réservation

Samedi 08

ESPRIT GUINGUETTE - CHÂTEAU DU POUHEY

De 14h à minuit, visite guidée du domaine et dégustation gratuite, expositions d'arts, foodtruck bars à vins en continu, concert

Jeudi 20

SOIRÉE VINISCÈNE - CHÂTEAU DE VIELLA

Dégustation commentée des vins du Château, ponctuée par les interventions artistiques du groupe Convoitise, et accompagnée par un cocktail gastronomique dînatoire.
Sur réservation

SEPTEMBRE

Samedi 12 et Dimanche 13

PORTES OUVERTES DE L'AÉRO-CLUB DE VIELLA

Durant tout un week-end, l'aéro-club vous fait découvrir le vol en ULM : au programme baptêmes et initiation !
Entrée gratuite

Vendredi 18

SPECTACLE DIRE ET LIRE A L'AIR

La médiathèque de Viella, en partenariat avec la médiathèque départementale du Gers, organise dans le cadre du festival Dire et lire à l'air, un spectacle avec le duo 1UP COLLECTIF, des musiciens électroniques qui se concentrent exclusivement sur le détournement de petites consoles de jeu Nintendo. La modification et la reprogrammation de ces consoles permettent un jeu live qui rappelle indéniablement l'univers du jeu vidéo par les textures sonores.
Parc de l'église, entrée gratuite - Repli au foyer en cas de pluie - Buvette à disposition.



L'ANNUAIRE DE MA COMMUNE

URGENCES

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Urgences (numéro unique) : 112
- Service de garde départemental, urgences dentaires : 05 62 05 57 69
- Enedis dépannage : 0 972 675 032

MÉDICAL, BIEN-ÊTRE

- Centre intercommunal de santé Armagnac Adour à Riscle : 05 62 69 49 43
- Sabrina PATTE, infirmière : 06 62 74 87 26
- Lucas DEDEBAN, ostéopathe : 06 23 02 52 95
- Manon GRANIER, kinésologue : 06 45 00 24 11

COMMERCES

- Taxi - Fabien DIAZ : 06 26 82 31 47
- Le Salon : 05 62 09 21 42
- Salon de coiffure Sophie : 05 62 69 76 18
- Épicerie Vival : 05 62 69 74 39
- Les Jardins Safranés de Viella : 06 52 34 72 51
- Commerce de vin, Jean MOMBET : 05 62 69 74 12
- Aqua BTP, vente de carpes koï et spécialiste de bassins, Jérémy GOURGUES : 07 86 63 31 59
- La solution drone, Anthony LABARRERE : 06 42 69 83 04
- Caro couture & créations : 06 70 15 58 88

ARTISANS

- Garage du Viellonais : 05 62 03 07 45
- Menuiserie, SARL DELORD : 06 76 97 85 97
- Menuiserie, charpente, Jérôme BAYONNETTE : 06 88 97 84 67
- Maçonnerie, charpente, Marcel SANSOUS : 06 38 70 98 57
- AF Climatisation, Arnaud Filiol : 07 82 83 07 45

ASSOCIATIONS

S'adresser à la mairie de Viella

- 4x4 Balade du Pacherenc
- Aéro-club ULM de Viella
- Chasse Saint-Hubert viellanaise
- Club couture
- Club des aînés lous amics Dou Pacherenc
- Club de pétanque St-Mont, Labarthète, Viella
- Comité des fêtes de Viella
- Comité des fêtes du quartier St-Pierre
- La gym de vos campagnes
- Les amis du Pacherenc de la St-sylvestre
- Parents d'élèves l'école buissonnière
- Quilles au maillet
- Yoga

VITICULTEURS

- Château de Viella : 05 62 69 75 81
- Château du Pouey : 05 62 69 78 25
- Domaine Bassail : 05 62 69 76 62
- Domaine Laougué : 05 62 69 90 05
- Domaine Berthoumieu : 05 62 69 74 05
- Producteurs Plaimont : 05 62 69 62 87
- Cave coopérative de Crouseilles : 05 59 68 57 14

ADMINISTRATIF

- Mairie de Viella : 05 62 69 74 16
- Communauté de communes Armagnac Adour : 05 62 69 86 43
- Centre intercommunal d'action sociale de Riscle : 05 62 03 73 38
- École primaire de Viella : 05 62 69 77 17
- Médiathèque de Viella : 05 36 03 01 58
- EPHAD de Riscle : 05 62 69 72 21
- Office de tourisme Coeur Sud-ouest : 05 62 08 26 60
- Syndicats de l'eau (SIEBAG) : 05 62 69 84 22
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (C.A.U.E.) : 05 62 05 75 34
- Clinique vétérinaire de Riscle : 05 62 69 71 78
- Clinique vétérinaire de Lembeye : 05 59 77 49 34
- Animaux errants : s'adresser au secrétariat de la mairie
- Déchetterie de Riscle : 05 62 69 88 59